



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue mardi, le 15 août 2017 compter de 9h20 heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de monsieur Raymond Durocher préfet, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Tuesday, August 15th 2017 at 9:20 a.m. in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Mr. Raymond Durocher and to which are present:

Conseiller régional monsieur Raymond Durocher, préfet de la MRC de Pontiac

Conseiller régional monsieur Terry Murdock, préfet suppléant de la MRC Pontiac - absent

Conseiller régional monsieur Winston Suntrum L'Ile-aux-Allumettes

Conseiller régional monsieur Jim Gibson, maire de Rapides-des-Joachims

Conseillère régionale madame Colleen Larivière mairesse de la municipalité de Litchfield

Conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve, mairesse d'Otter-Lake

Conseiller régional monsieur John Armstrong, maire de Clarendon

Conseillère régionale madame Sandra Murray, mairesse de Shawville absente remplacer par monsieur Bill McLeary
Conseiller régional monsieur Bill Stewart, maire de Campbell's Bay
Conseillère régionale madame Doris Ranger, mairesse de Sheenboro absente remplacer par monsieur Dick Edwards
Conseiller régional monsieur Donald Gagnon, maire de Chichester absent remplacer par monsieur Neil Maloney
Conseiller régional monsieur Jean-Louis Corriveau pro-maire de L'Ile-du-Grand-Calumet
Conseiller régional monsieur Alain Gagnon, maire de Bryson
Conseillère régionale madame Kathy Bélec, mairesse de Mansfield-et-Pontefract
Conseiller régional monsieur David Rochon, maire de Waltham
Conseiller régional monsieur Brent Orr, maire de Bristol
Conseiller régional monsieur Carl Mayer, maire d'Alleyn-et-Cawood
Conseiller régional monsieur Gaétan Graveline, représentant de Fort-Coulonge
Conseillère régionale madame Lynne Cameron, mairesse de Portage-du-Fort

Monsieur Bernard Roy Directeur général
Monsieur Gabriel Lance Directeur général adjoint
Monsieur Régent Dugas Directeur du territoire
Madame Émilie Chazelas Directrice du développement économique -absente
Madame Danielle Belec Communications
Madame Annie Vaillancourt comptable
Madame Nancy Dagenais Greffière

1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE

Brian Murray

Warden Durocher parle du décès de M. Brian Murray, DG des sénateurs d'Ottawa et natif de Shawville, il reconnaît son dévouement dans la région, sa participation à l'éducation du public en ce qui concerne la prévention du cancer du colon. Son rôle de mentor pour plusieurs, un homme de hockey, un père, un frère et un ami.

Nous honorons un moment de silence en sa mémoire.

Warden Durocher speaks of the death of Mr. Brian Murray, GM of the Ottawa senators and Shawville native, he recognizes his dedication to the region, his involvement with educating the public regarding the prevention of colon cancer. His role as a mentor for many, a hockey man, a father, a brother and friend.

We honour a moment of silence in his memory.

RESOLUTION

C.M. 2017-08-01

Il est proposé par préfet monsieur Durocher résolu d'ouvrir la session régulière du conseil régional de la MRC Pontiac pour le 15 août 2017.

ADOPTÉE

It is moved by Warden Durocher and resolved that the Regular Session of the Regional Council of the MRC Pontiac for August 15th 2017.

CARRIED

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

RESOLUTION

C.M. 2017-08-02

Il est proposé par conseiller régional monsieur Alain Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. Alain Gagnon and resolved to adopt the agenda as modified.

CARRIED

3 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING

RESOLUTION

C.M. 2017-08-03

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Jim Gibson et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du mois de juin 2017 conseil régional de la MRC Pontiac

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. Jim Gibson and resolved to adopt the minutes of the June 2017 meeting of the Pontiac Regional County Municipality.

CARRIED

4 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL - COMITÉ ADMINISTRATION - ADOPTION OF MINUTES

RESOLUTION

C.M. 2017-08-04

Il est proposé par le conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du comité d'administration de la MRC Pontiac du mois d'août 2017.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mrs. Kim Cartier Villeneuve and resolved to adopt the minutes of the Administration meeting of the MRC Pontiac for August 2017.

CARRIED

5 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

Aucun - none

6 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 240-2017 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU PRÉFET ÉLU AU SUFFRAGE UNIVERSEL

RESOLUTION

C.M. 2017-08-05

ATTENDU que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, imposait aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable à leurs élus respectifs;

ATTENDU que le Conseil de la MRC de Pontiac a adopté un tel code pour l'élection du préfet au suffrage universel prévu le 5 novembre prochain, conforme aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, par règlement;

ATTENDU la sanction de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique modifiant la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale par l'insertion de l'article 7.1;

ATTENDU qu'une copie du règlement 240-2017 a été remise aux membres du conseil avant la séance ordinaire du 22 novembre 2017, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance tenue le 20 JUIN 2017.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum, et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 240-2017 est adopté.

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the Municipal Ethics and Conduct Act, which came into effect on December 2, 2010, required local municipalities and regional county municipalities whose Warden is elected by universal suffrage to establish a code of ethics, Conduct and ethics applicable to their respective elected representatives;

WHEREAS the Council of the MRC Pontiac has adopted such a code for the election of the Warden by universal suffrage on November 5th, in accordance with the requirements of the Act respecting ethics and professional conduct in municipal matters, by By-law;

WHEREAS the Act to amend various municipal legislative provisions concerning, in particular, political financing

amending the Act respecting ethics and professional conduct in municipal matters by inserting section 7.1;

WHEREAS a copy of By-law 240-2017 was given to the members of the council before the regular meeting of November 22, 2017, that all the members present declared that they had read the draft By-law and that they forfeit its reading;

WHEREAS a notice of motion was given at the meeting held on June 20, 2017.

CONSEQUENTLY, it is proposed by Regional Councilor Mr. Winston Sunstrum, and unanimously resolved that by-law number 240-2017 is adopted.

CARRIED

6.2 SIGNATURE DE L'ENTENTE - VOIE NAVIGABLE - ISLE AUX ALLUMETTES

RESOLUTION

C.M. 2017-08-06

CONSIDÉRANT l'importance de présenter une image propre et accueillante au public;

Il est proposé par le conseiller régional Gaétan Graveline et résolu de charger le Directeur général M. Bernard Roy de signer un accord avec la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes pour les voies navigables présentée au comité plénier lors de la réunion d'août 2017.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the importance of presentation a clean and welcoming image to the public;

It is moved by Regional councillor Mr. Gaétan Graveline and resolved to mandate the Director General M. Bernard Roy to sign an agreement with the municipality of Allumettes Island for the waterways as presented to the Plenary

committee at the August 2017 meeting.

CARRIED

6.3 RESSOURCES HUMAINES | HUMAN RESOURCES

6.3.1 FORMATION - TECHNICIEN EN PRÉVENTION

RESOLUTION

C.M. 2017-08-07

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir les services d'inspections à risques élevés;

CONSIDÉRANT que, malgré les nombreuses publications publiques, la difficulté à remplir le poste;

Il est proposé par le conseillère régionale madame Colleen Larivière et résolu d'approuver les dépenses reliés à la formation de technicien en prévention incendie pour la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the importance of providing high-risk inspection services;

CONSIDERING that despite the many public posting the difficulty in filling the position;

It is proposed by the Regional Councilor Mrs. Colleen Larivière and resolved to approve the expenses related to the training of Fire prevention technician for the MRC of Pontiac.

CARRIED

6.4 ENTENTE - PROGRAMME OFFICIER NON URBAIN | FIREFIGHTER OFFICER COURSE - AGREEMENT

RESOLUTION

C.M. 2017-08-08

Considérant que la MRCVG a été reconnue gestionnaire pour le programme de formation Officiers non urbains (ONU) par l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ);

Considérant la demande présentée par la MRC de Pontiac pour que la MRC puisse offrir certaines tâches relatives à la formation ONU pour des pompiers hors MRCVG;

Considérant que la MRC de Pontiac s'engage à fournir des redditions de comptes régulières et complètes à la MRCVG pour les tâches qui seraient réalisées dans le cadre de l'entente intervenir;

Considérant que des frais d'administration de 10 % du coût d'inscription seraient facturés à la MRC de Pontiac par la MRCVG, conformément au règlement 2016-302.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller régional monsieur John Armstrong et résolu d'autoriser la signature d'une entente entre la MRCVG et la MRC de Pontiac pour la gestion de la formation ONU par la MRCVG pour des pompiers hors MRCVG, en respect des conditions prévues à l'entente, qui incluent notamment une reddition de comptes par la MRC de Pontiac et la facturation de frais de 10 % du coût d'inscription par la MRCVG, conformément au règlement 2016-302.

ADOPTÉE

Non-official translation

SIGNATURE OF AUTHORIZATION- MRC PONTIAC SERVICE PROVISION AGREEMENT - MANAGEMENT OF THE NON-URBAN OFFICERS TRAINING PROGRAM

Considering that the MRCVG has been recognized as manager of the Non-Urban Officers (ONU) Training Program by the National School of Firefighters of Quebec (ENPQ);

Considering the request made by the MRC Pontiac to offer certain tasks related to the ONU training for firefighters outside the MRCVG

Considering that the MRC Pontiac is committed to providing regular and complete reporting to the MRCVG for the tasks that would be carried out under the agreement;

Considering that an administration fee of 10% of the registration fee would be invoiced to the MRC Pontiac by the MRCVG, in accordance with regulation 2016-302.

Accordingly, it is moved by Regional councillor Mr. John Armstrong and resolved to authorize the signing of an agreement between the MRCVG and the MRC Pontiac for the management of the ONU training by the MRCVG Firefighters outside of the MRCVG, in compliance with the conditions stipulated in the agreement, which include, in particular, an accounting by the MRC Pontiac and the invoicing of 10% of the cost of registration by the MRCVG, in accordance with regulation 2016-302.

CARRIED

7 FINANCES

RESOLUTION

C.M. 2017-08-09

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseillère régionale madame Lynne Cameron et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 96 491.70\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 533 421.40\$ de la liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 1 537.50\$ pour les périodes de paie 13, 14 et 16 pour l'année 2017.

ADOPTÉE

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It is moved by Regional councillor Mrs. Lynne Cameron and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$96 491.70 and the list of payments in the amount of \$533 421.40.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It is also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$1 537.50 for pay periods 13, 14 and 16 of the year 2017.

CARRIED

8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMICAL DEVELOPMENT

8.1 ADOPTION POLITIQUE COMMUNE FLI/FLS - POLICY ADOPTION

RESOLUTION

C.M. 2017-08-10

ATTENDU QUE la Politique commune d'investissement FLI/FLS reflète les objectifs et les critères d'investissement du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec ;

ATTENDU QUE la Politique commune d'investissement FLI/FLS reflète les objectifs et les critères d'investissement du Fonds de solidarité FTQ;

ATTENDU QUE cette Politique a été revue par ces deux partenaires et que les ajustements ont été faits en

fonction de leurs recommandations;

ATTENDU QUE le comité d'investissement du 12 juillet 2017 (résolution MRC-CI-2017-07-04) recommande l'adoption de cette Politique par le conseil régional de la MRC;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Gaétan Graveline et adopté à l'unanimité d'adopter la Politique commune d'investissement FLI/FLS et de l'envoyer aux fonds de solidarité FTQ pour signature.

ADOPTÉE

ENGLISH VERSION - non official translation

WHEREAS the FLI / FLS Common Investment Policy reflects the objectives and criteria of the Quebec Ministry of Economy, Science and Innovation;

WHEREAS the FLI / FLS Common Investment Policy reflects the objectives and criteria of the Fonds de solidarité FTQ;

WHEREAS this Policy has been reviewed by these two partners and that adjustments have been made based on their recommendations;

WHEREAS the Investment Committee of 12 July 2017 (Resolution MRC-CI-2017-07-04) recommends the adoption of this Policy by the MRC Regional Council;

It is proposed by regional councillor Mr. Gaétan Graveline and adopted unanimously to adopt the FLI / FLS Common Investment Policy and send it to the Fonds de solidarité FTQ for signature.

CARRIED

8.2 RESTRUCTURATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT

RESOLUTION

C.M. 2017-08-11

ATTENDU QUE le comité d'investissement est formé de sept sièges;

ATTENDU QUE chacun des sièges représente un secteur d'activité précis;

ATTENDU QUE cette formule avait été hérité du CLD et qu'elle n'avait pas été revue depuis;

ATTENDU QU' il y a actuellement deux sièges vacants sur le comité d'investissement;

ATTENDU QU'il est difficile de trouver des membres;

ATTENDU QUE des vérifications ont été faites auprès du fonds de solidarité FTQ pour s'assurer des critères de la formation du comité d'investissement;

ATTENDU QUE le comité d'investissement a discuté de cette question et fait une recommandation au conseil régional de la MRC;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu à l'unanimité de modifier les secteurs représentés sur le comité d'investissement et d'adopter la formule suivante :

- 1 représentant du FSTQ;
- 1 représentant parmi les élus de la MRC;
- 5 représentants issus du milieu socioéconomique local, préférablement dans les secteurs du tourisme, commerce et industrie, foresterie, socio-communautaire. Au moins un de ces membres doit être issu de l'entreprise privée.

UNANIMEMENT ADOPTÉE

Non-official translation

WHEREAS the Investment Committee is composed of seven seats ;

WHEREAS each seat represents a specific sector of activity ;

WHEREAS this composition had been inherited from the CLD and had not been reviewed since ;

WHEREAS there are currently two vacant seats on the Investment Committee;

WHEREAS it is difficult to find new members ;

WHEREAS a verification has been made with the Fonds de solidarité FTQ to ensure that the criteria for the formation of the Investment Committee is in accordance with their criteria;

WHEREAS the Investment Committee has discussed this issue and made a recommendation to the Regional Council of the MRC ;

It was moved by Regional councillor Mr. Winston Sunstrum and unanimously resolved to amend the sectors represented on the Investment Committee and to adopt the following composition:

- 1 representative of the FSTQ;
- 1 representative from the elected representatives of the MRC ;
- 5 representatives from the local socio-economic sector, preferably in the tourism, business and industry, forestry and socio-community sectors. At least one of these members must be from the private sector.

UNANIMOUSLY CARRIED

8.3 NOMINATION DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ D'INVESTISSEMENT | NOMINATION OF NEW DIRECTORS ON INVESTMENT COMMITTEE

RESOLUTION

C.M. 2017-08-12

ATTENDU QUE le comité d'investissement est composé de sept membres;

ATTENDU QUE deux sièges sont vacants actuellement sur le comité;

ATTENDU QUE le comité est à la recherche de personnes ayant une connaissance de l'entreprise privée et de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseillère régionale madame Colleen Larivière et adopter de nommer Mme Connie Lasalle sur le comité d'investissement.

ADOPTÉE

Non-official translation

WHEREAS the Investment Committee is composed of seven members;

WHEREAS two seats are currently vacant on the committee;

WHEREAS the Committee is seeking persons with knowledge of the private sector and the MRC of Pontiac;

It was moved by Regional councillor and agreed to appoint Ms. Connie Lasalle to the Investment Committee.

CARRIED

8.4 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT | INVESTMENT COMMITTEE RECOMMENDATIONS

RESOLUTION

C.M. 2017-08-13

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement détient la responsabilité d'analyse des demandes auprès des fonds de Program Soutien d'Entreprises pour la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE les dossiers recommandés pour le mois de juillet sont les suivants:

MRC-CI-2017-07-05 - 5000\$

MRC-CI-2017-07-06 - 5000\$

MRC-CI-2017-07-07 - 5000\$

MRC-CI-2017-07-09 - 5000\$

MRC-CI-2017-07-10 - refusé

MRC-CI-2017-07-11 - refusé

MRC-CI-2017-07-12- 5000\$

MRC-CI-2017-07-13- refusé

MRC-CI-2017-07-14 - 9 550 \$

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Bill Stewart et résolu que le conseil régional de la MRC Pontiac approuve les recommandations du comité d'investissement pour le mois de juillet au montant total de 34 550 \$.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING THAT the Investment Committee has the responsibility of analyzing applications from the PSE funds for the MRC of Pontiac;

CONSIDERING THAT the recommended files for the month of July are as follows:

MRC-CI-2017-07-05- 5000\$

MRC-CI-2017-07-06- 5000\$

MRC-CI-2017-07-07- 5000\$

MRC-CI-2017-07-09- 5000\$

MRC-CI-2017-07-10- denied

MRC-CI-2017-07-11- denied

MRC-CI-2017-07-12- 5000\$

MRC-CI-2017-07-13- denied

MRC-CI-2017-07-14 - 9 550 \$

It is moved by the Regional Councillor Mr. Bill Stewart and resolved that the Regional Council of the MRC Pontiac approves the recommendations of the Investment Committee for the month of July for a total amount of \$ 34,550.

CARRIED

8.5 INVESTISSEMENT FLI | FLS -1

RESOLUTION

C.M. 2017-08-14

ATTENDU QUE l'entreprise a déposé son plan d'affaire

ATTENDU QUE le projet répond aux critères du FLI

ATTENDU QUE le projet répond aux objectifs du Plan de développement de la zone agricole

ATTENDU QUE le comité d'investissement a fait l'analyse du projet et recommande l'acceptation du projet (CI-2017-07-17)

ATTENDU QUE le prêt est de 83 875 \$ issu du FLI

ATTENDU QUE le prêt représente 2.5 % du montage financier du projet

ATTENDU QUE le comité d'investissement a proposé des garanties sur le prêt pour protéger les intérêts de la

MRC

ATTENDU QUE le promoteur a accepté les conditions du prêt

ATTENDU QUE le Ministère de l'agriculture, pêche et alimentation du Québec a donné un avis sectoriel favorable;

ATTENDU QUE la Banque de développement du Canada, Investissement Québec et Desjardins Entreprises ont accepté de financer le projet;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Bill Stewart et adopter d'approuver les démarches du comité d'investissement (CI-2017-07-17) et de faire parvenir un contrat de prêt FLI d'un montant de 83 875 \$ pour le projet.

ADOPTÉE

ENGLISH VERSION - NON-OFFICIAL TRANSLATION

WHEREAS the entrepreneur has given its business plan

WHEREAS the project meets the FLI criteria

WHEREAS the project meets the objectives of the Agricultural Zone Development Plan

WHEREAS the Investment Committee has analyzed the project and recommends acceptance of the project (CI-2017-07-17)

WHEREAS the loan is \$83,875 from the FLI

WHEREAS the loan represents 2.5% of the financial plan of the project

WHEREAS the Investment Committee has proposed guarantees on the loan to protect the interests of the MRC

WHEREAS the business has accepted the terms of the loan

WHEREAS the Ministère de l'agriculture, pêche et alimentation du Québec had given a favorable opinion;

WHEREAS the Canada Development Bank, Investment Quebec and Desjardins Entreprises have accepted to finance this project;

It was moved by Regional councillor Mr. Bill Stewart and agreed to approve the Investment Committee's (IC-2017-07-17) decision and send a contract for a \$83,875 loan for project.

CARRIED

8.6 INVESTISSEMENT FLI | FLS

RESOLUTION

C.M. 2017-08-15

ATTENDU QUE le comité d'investissement avait accepté de faire un prêt (Résolution CI-2017-06-11)

ATTENDU QU'après vérifications auprès du MESI, le prêt FLI ne peut pas servir de financement temporaire jusqu'à l'obtention de la subvention du Ministère du transport du Québec

ATTENDU QUE la subvention du Ministère du transport du Québec fait conséquemment partie du cumul des aides gouvernementales

ATTENDU QUE le club doit mettre 20 % de contribution dans le projet

ATTENDU QUE le comité d'investissement a revu les conditions du prêt et propose un FLI à hauteur de 89 600 \$

Il est proposé par le conseiller régional monsieur David Rochon et résolu d'approuver les recommandations du comité d'investissement (CI-2017-07-16) et d'envoyer une lettre d'intention de financement au club pour un total de

89 600 \$.

ADOPTÉE

ENGLISH VERSION - non-official translation

WHEREAS the Investment Committee had agreed to make a loan (Resolution CI-2017-06-11)

WHEREAS after verification with the MESI, the FLI loan can not be used as a bridge until obtaining the subsidy from the Ministère du transport du Québec

WHEREAS the grant from the Ministère du transport du Québec is consequently part of the cumulation of government assistance

WHEREAS the club must contribute 20% to the project

WHEREAS the Investment Committee has reviewed the terms of the loan and proposes a FLI of \$ 89,600

It was moved by Regional Councillor Mr. David Rochon and resolved to approve the investment committee's recommendations (CI-2017-07-16) to send a letter of intent for a total of \$ 89,600.

CARRIED

8.7 PRIORITÉS FDT | PRIORITIES

RESOLUTION

C.M. 2017-08-16

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a signé une Entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) avec le MAMOT;

ATTENDU qu'il est requis par le MAMOT que la MRC identifie annuellement ses priorités de développement;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Gaétan Graveline et résolu que la MRC adopte les enjeux et axes prioritaires de développement suivants pour l'année 2017-2018 :

Agriculture :

Priorité 1 : Soutenir la 2^e et la 3^e transformation ainsi que la commercialisation

Priorité 2 : Encourager les activités de diversification agricole et l'efficacité techno-économique

Priorité 3 : Promouvoir et rendre accessible l'agriculture ainsi que l'établissement/le transfert de fermes

Foresterie

Priorité 1 : Améliorer la compétitivité de l'industrie forestière

Priorité 2 : Harmoniser les usages des ressources naturelles

Priorité 3 : Mettre en valeur les milieux naturels

Tourisme

Priorité 1 : Supporter la création de services, équipements et infrastructures dans le but d'augmenter le tourisme

Priorité 2 : Améliorer les services de base et d'accueil et consolider/améliorer les attraits touristiques, notamment par la formation

Priorité 3 : Positionner le Pontiac touristique et développer la promotion

Sociocommunautaire

Priorité 1 : Développer le transport collectif et maintenir le service de transport adapté

Priorité 2 : Optimiser la couverture Internet haut-débit et cellulaire

Priorité 3 : Favoriser les services, équipements et infrastructures nécessaires au bien-être, à la rétention ou à l'établissement de familles, travailleurs et aînés

Commerces et services

Priorité 1 : Supporter le développement de nouveaux produits et services dans les entreprises existantes

Priorité 2 : Investir dans la recherche d'entrepreneurs/d'investisseurs externes et promouvoir les opportunités d'affaires

Priorité 3 : Aider à la création de services de proximité ainsi qu'au démarrage de nouvelles entreprises

Culture et patrimoine

Priorité 1 : Favoriser les processus de revitalisation notamment par la rénovation du patrimoine

Priorité 2 : Promouvoir et développer les activités culturelles et patrimoniales

Priorité 3 : Créer ou supporter des pôles de développement en lien avec les arts

Autre

Priorité 1 : Supporter les initiatives de partage de ressources

Priorité 2 : Mettre en œuvre les projets identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement

ADOPTÉE

non-official translation

WHEREAS the MRC signed an agreement on the Territorial Development Fund (FDT) with the MAMOT;

WHEREAS it is required by the MAMOT that the MRC annually identify its development priorities;

It is proposed by Regional councillor Mr. Gaétan Graveline and resolved that the MRC adopt the following issues and priority development axes for the year 2017-2018:

Agriculture:

Priority 1 : Support 2nd and 3rd processing as well as marketing;

Priority 2 : Encourage agricultural diversification and the technical/Economic efficiency;

Priority 3 : promote and facilitate access to agriculture, establishment and farms transfers.

Forestry

Priority 1 : Improve the competitiveness of forest industry ;

Priority 2 : Harmonizing the use of natural resources;

Priority 3 : Enhance natural environments.

Tourism

Priority 1 : Support the creation of services, facilities and infrastructure in order to increase tourism;

Priority 2: Improve basic services and attractions, including training;

Priority 3 : Position Pontiac tourism and develop promotion.

Social and community

Priority 1 : Develop collective transportation services and maintain adapted transportation service;

Priority 2 : Optimize high-speed Internet and cell phone coverage;

Priority 3: Support services, facilities, infrastructure needed for the well-being, retention or settlement of families, workers and seniors.

Business and industry

Priority 1 : Support development of new services and products in existing businesses;

Priority 2 : Invest in research of new businesses/investors and promote the business opportunities in the Pontiac ;

Priority 3: Assist in the creation of local services and the start-up of new businesses.

Culture and Heritage

Priority 1 : Encourage the revitalization process within local communities especially with heritage renovation initiatives;

Priority 2 : promote and develop cultural activities and heritage promotion;

Priority 3 : Create or support arts centres.

Other

Priority 1 : Support resource sharing initiatives;

Priority 2 : Implement projects identified in the Land Use and Development Plan.

CARRIED

8.8 CRÉ-AVENIR

RESOLUTION

C.M. 2017-08-17

ATTENDU QUE les Caisses Desjardins de l'Outaouais participent désormais au programme CRÉAVENIR

ATTENDU QU'un comité régional va être mis en place pour analyser les dossiers

ATTENDU QUE Desjardins souhaite travailler avec des représentants des partenaires (SADC, MRC, etc.) pour analyser les dossiers

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac travaille avec la SADC pour créer un guichet unique dans le Pontiac

ATTENDU QUE la SADC Pontiac a les compétences nécessaires pour faire l'analyse des dossiers d'entreprises

ATTENDU QUE la SADC Pontiac a engagé Mario Guay comme analyste sénior

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Alain Gagnon et résolu à l'unanimité de proposer la candidature de Mario Guay sur le comité régional CRÉAVENIR afin de représenter le Pontiac et il est proposé de signer la convention de partenariat avec la Fédération des Caisses Desjardins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

ENGLISH - non-official translation

WHEREAS the Caisses Desjardins de l'Outaouais now participate in the CREAVENTIR program

WHEREAS a regional committee will be set up to analyze the submitted business plans

WHEREAS Desjardins wishes to work with representatives of partners (SADC, MRC, etc.) to analyze the projects

WHEREAS the MRC Pontiac is working with the SADC to create a one-stop shop in the Pontiac

WHEREAS the SDAC Pontiac has the necessary skills to analyze business plans

WHEREAS SADC Pontiac hired Mario Guay as Senior Analyst

It was moved by Regional councillor Mr. Alain Gagnon and unanimously resolved to nominate Mario Guay for the CRÉAVENIR regional committee to represent the Pontiac and to sign the agreement with the Fédération des Caisses Desjardins.

UNANIMOUSLY CARRIED

8.9 ARTERRE

RESOLUTION

C.M. 2017-08-18

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a fait partie des huit premières MRC du Québec à faire partie du programme Banque de terre

ATTENDU QUE le développement agricole est un des secteurs prioritaires identifié dans Pontiac Vision 2020

ATTENDU QUE le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Pontiac a comme objectif (Axe 1. Projet 1) de 'miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs'

ATTENDU QUE le programme de Banque de terre a suscité de l'intérêt chez les propriétaires de terres agricoles et

que la MRC de Pontiac compte déjà cinq fiches

ATTENDU QU' il y a trois demandes d'aspirants agriculteurs en cours

ATTENDU QU'il y a déjà eu un maillage dans le Pontiac

ATTENDU QUE la nouvelle convention prévoit une augmentation des services d'accompagnement offerts par le CRAAQ

ATTENDU QUE le CRAAQ est reconnu pour son leadership dans le milieu du développement agricole

ATTENDU QU'une convention de trois ans laissera le temps au commissaire au développement de maîtriser les outils et faire connaître le programme

Il est proposé par le conseiller régional John Armstrong et résolu à l'unanimité de signer la convention de partenariat avec le CRAAQ pour le projet ARTERRE.

ADOPTÉE

ENGLISH - non-official translation

WHEREAS the MRC Pontiac was one of the first eight MRCs in Quebec to be part of the Land Bank program ;

WHEREAS the agricultural development is one of the priority identified in Pontiac Vision 2020

WHEREAS the MRC's Agricultural Development Plan has as its objective (Axis 1. Project 1) to 'focus on agricultural project that will encourage a new generation of farmers and others who wish to set up farms';

WHEREAS owners of agricultural land have shown interest in the Land Bank program and that the MRC Pontiac already has five registered lands

WHEREAS three applications for aspiring farmers are in progress

WHEREAS there has already been a signed agreement in the Pontiac

WHEREAS the CRAAQ will provide more services

WHEREAS the CRAAQ is recognized for its leadership in the agricultural development sector

WHEREAS a three-year agreement will allow the development officer to have time to master the tools and to promote the program

It is proposed by Regional Councillor Mr. John Armstrong and unanimously resolved to sign the partnership agreement with the CRAAQ for the ARTERRE project.

UNANIMOUSLY CARRIED

8.10 RECOMMANDATION DONS ET COMMANDITES | RECOMMENDATIONS DONATIONS AND SPONSORS

RESOLUTION

C.M. 2017-08-19

Il est proposé par le conseillère régionale madame Kathy Bélec et résolu de parrainer la municipalité de Sheenboro pour un montant de 1000 \$ pour la célébration du 150e anniversaire du Canada prévu pour le 23 septembre 2017. On comprend également que le logo de la MRC sera inclus sur la plaque commémorative et toute autre publicité pendant l'événement.

ADOPTÉE

non-official translation

It is moved by Regional councillor Mrs. Kathy Bélec and resolved to sponsor the Municipality of Sheenboro in the amount of 1000\$ for the 150 Canadian celebration scheduled for September 23rd 2017. It is also understood that

the MRC logo will be included on the commemorative plaque and other publicity during the event.

CARRIED

9 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

9.1 ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURE ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL)

RESOLUTION

C.M. 2017-08-20

ATTENDU QUE la firme d'ingénieur-conseil CIMA+ a présenté la version finale du plan d'intervention en infrastructures routières locales(PIIRL) a l'assemblée du conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue mardi le 20 juin 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance dudit plan, posé des questions sur la démarche et le contenu et qu'ils l'acceptent;

ATTENDU QUE l'acceptation du plan n'engage pas la MRC de Pontiac et les municipalités la composant à réaliser les travaux indiqués dans le plan d'intervention en infrastructures routières locales;

ATTENDU QU'UNE résolution du conseil de la MRC est requise pour l'approbation du plan d'intervention en infrastructures routières locales par le Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports et pour le paiement final de l'aide financière.

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Bill Stewart et résolu que le conseil de la MRC de Pontiac considère que le plan d'intervention en infrastructures routières locales final, tel que déposé par CIMA+, est conforme au plan de travail, qu'il répond à ses attentes et contient les éléments nécessaires à son application sur le territoire de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

Non-official translation

LOCAL ROAD INFRASTRUCTURE INTERVENTION PLAN,

WHEREAS the consulting engineering firm CIMA⁺ presented the final version of the local road infrastructure intervention plan (PIIRL) at the council meeting of the Regional County Municipality of Pontiac held Tuesday, June 20, 2017;

WHEREAS the members of the council took note of the plan, asked questions about the approach and the content and they accept it;

WHEREAS the acceptance of the plan does not commit the MRC of Pontiac and the municipalities composing it to carry out the works indicated in the plan of intervention in local road infrastructures;

WHEREAS a resolution of the council of the MRC is required for the approval of the plan of intervention in local road infrastructures by the Ministry of Transport, Sustainable Mobility and Electrification of transport and for the final payment of the financial assistance;

It is moved by Regional councillor Mr. Bill Stewart and resolved that the MRC Pontiac regional council consider that the final local road infrastructure action plan, as filed by CIMA⁺, is in conformity with the work plan, that it meets its expectations and contains the elements necessary for its application in the territory of the MRC Pontiac.

CARRIED

10 DIVERS | MISCELLANEOUS

10.1 FESTIVAL ILES AUX ALLUMETTES

Conseiller régional monsieur Winston Sunstrum | Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum

Festival de l'Isle aux Allumettes - Chapeau

INFORMATION

26 AOÛT 2017

ACTIVITÉS - 10H00 A.M. - ACTIVITIES

SOUPER BBQ SUPPER

DANSE

Club de Lions - course aux canards - duck race

10.2 REPORT FROM FRED MEILLEUR GOLF TOURNAMENT

Conseiller Winston parle des avantages du tournoi de golf

Les bénéfices ont totalisé 17 000 \$

8 500\$ à l'aréna "Pontiac Sports Complex".

8 500\$ à la Résidence Meilleur

Un rapport est déposé auprès de la greffière.

Speaks of the benefits of the golf tournament

Profits totalled 17,000\$

8,500\$ to the upper Pontiac Sports Complex arena.

8,500 to Résidence Meilleur

A report is deposited with the regional clerk.

11 HUIS CLOS FLOTTANT | FLOATING IN-CAMERA

AUCUN - NONE

12 FERMETURE | CLOSING**RESOLUTION****C.M. 2017-08-21**

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Bill Stewart et résolu de terminer la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac du à 9h50.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. Bill Stewart and resolved to close the meeting of of the Regional County at 9:50 a.m.

CARRIED

Bernard Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier

Raymond Durocher
Préfet